



## MOBILITÉ

# Dexia fait bouger ses employés durablement

*La société bancaire Dexia a adopté en 2002 le slogan « Dexia, la banque du développement durable ». Cela méritait d'analyser la composante mobilité de sa politique de gestion du personnel.*

**E**n 2007, Dexia Banque Belgique employait 15200 personnes dont plus de 6222 rien qu'à Bruxelles dans les 3 sites qui forment le 'complexe Dexia' (Pachéco, Tour Dexia et Galilée).

Décryptage d'une politique de mobilité d'entreprise à grande échelle.

### 1 Un employé Dexia sur deux emprunte quotidiennement les réseaux de la SNCB

Près de 74pc des déplacements du personnel Dexia sont réalisés en transports en commun, dont plus de 50% en train. La voiture est utilisée pour 25% des déplacements. Le complexe Dexia est situé sur le boulevard du jardin Botanique et donc à proximité de trois gares importantes de Bruxelles (Nord, Centrale et Congrès). Depuis le début de l'année 2001 et l'entrée en application du Premier Plan de Mobilité Dexia, la société accorde une indemnité à ses employés qui viennent travailler en utilisant un autre moyen de transport que la voiture et que les transports en commun qui sont totalement gratuits par le biais du tiers-payant. Dexia participe également aux frais de déplacement de l'employé entre son domicile et sa gare de départ et intervient dans la prise en charge des frais de stationnement à la gare depuis 2004 et le 2ème Plan de Mobilité de la société.

### 2 Une politique dirigée vers la mobilité douce

Dexia encourage principalement l'utilisation du vélo comme moyen de locomotion de ses employés. Pour cela, elle verse, comme la loi l'y autorise, une indemnité de 15 centimes d'euro, exonérée d'impôts pour l'em-

ployé et de charges sociales pour l'employeur. Cette indemnité est versée pour chaque kilomètre parcouru à vélo ou à pied par un employé lors de ses déplacements domicile-travail. Mais celle-ci peut faire l'objet d'un compromis chez Dexia. En effet, un employé peut s'engager à venir travailler la moitié de l'année à vélo (d'avril à septembre par exemple), l'autre moitié de l'année en voiture (d'octobre à mars dans ce cas-ci).

L'accès aux 3 parkings à vélo Dexia, situés au rez-de-chaussée de chaque bâtiment, est sécurisé par l'utili-

placements du personnel sont réalisés grâce au covoiturage. Ce phénomène a de nombreuses explications : le fait est que les employés ont bien souvent des horaires variables et que beaucoup d'entre eux pratiquent la semaine de 4 jours, ce qui empêche un covoiturage régulier », explique Bernard Dehaye, coordinateur Mobilité et Développement durable

### 4 D'autres actions en faveur de la mobilité

Un régime spécial pour les travailleurs à horaires décalés ou situés dans un bâtiment peu accessible en transport en commun est appliqué. La semaine de 4 jours et le télétravail rencontrent un franc succès auprès des employés. D'ici peu devraient s'ouvrir à Anvers et à Liège des salles d'accès informatique comprenant une centaine d'ordinateurs chacune permettant aux collaborateurs de Dexia de s'y rendre pour y travailler sans venir à Bruxelles. L'idée de supprimer 10 places de parking pour voitures dans la montée du Botanique pour y construire une piste cyclable est en négociation avec le Cabinet du ministère du Transport et la ville de Bruxelles dans le cadre de la réfection de la Place Rogier. ●



Parking vélos chez DEXIA

sation de badges personnels. Dans ces parkings, les cyclistes trouvent également des pompes à vélo, ainsi qu'une trousse de secours sur simple demande.

### 3 Co-voiturage

La société a encouragé le covoiturage en créant une base de données sur l'Intranet du groupe pour toute la Belgique. Le covoiturage est également soutenu financièrement puisqu'il permet aux employés qui le pratiquent de bénéficier d'une exonération des frais de parking soit une économie de 25,40 € par mois pour chaque participant. Toutefois, « à l'heure actuelle, seuls 2% des dé-

Cédric Deveycx

Centre de Connaissance Beci

### Appel aux entreprises

Votre entreprise mène, elle aussi, des actions en faveur de la mobilité de son personnel ? Dans ce cas n'hésitez pas à contacter l'auteur de cet article pour parler des projets entrepris dans votre entreprise au 02 648 50 02 ou par mail [deveycx@hotmail.com](mailto:deveycx@hotmail.com)